

FCBA et l'OPPBTP unis pour réduire l'exposition des travailleurs aux poussières de bois dans les entreprises du bois-construction et de l'ameublement



Paul DUPHIL, Secrétaire Général de l'OPPBTP et Georges-Henri Florentin, Directeur Général de FCBA

L'Institut technologique Forêt Cellulose Bois construction Ameublement (FCBA) et l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) ont signé le 26 juin un accord de partenariat. Cette collaboration se concrétise par la réalisation d'une étude visant à aider les entreprises à réduire l'exposition des salariés aux poussières de bois dans le secteur du bois-construction et de l'ameublement.

Une nouvelle étape pour un partenariat riche et pertinent

La collaboration entre l'OPPBTP et FCBA a été initiée dans le cadre de la convention « Poussières de bois » (2012/2015) signée avec le Ministère du travail, l'INRS, la CNAMTS et les organisations professionnelles des secteurs bois et ameublementⁱ. Celle-ci portait sur la prévention du risque cancérigène lié à l'exposition aux poussières de bois dans les entreprises de ces secteurs. Les deux organismes souhaitent désormais prolonger ce partenariat. L'objectif est aujourd'hui de réaliser une étude afin de définir une démarche de diagnostic, facilement applicable par les entreprises, pour la détermination des « Groupes d'Exposition Homogène » (GEH).

Une étude stratégique pour les entreprises de la deuxième transformation du boisⁱ

Dénommée PROPOBOIS, cette étude, à l'initiative des organisations professionnelles des secteurs bois-construction et ameublement et financée notamment par le CODIFABⁱⁱ, se fixe comme objectifs de :

ⁱ Deuxième transformation : hors exploitation forestière et scierie.

ⁱⁱ CODIFAB : Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois : www.codifab.fr

- Définir des « Groupes d'Exposition Homogène » (GEH), selon les activités des entreprises, à l'aide d'appareils de mesures à lecture optique et de mesures gravimétriques du niveau d'empoussièremment ;
- Capitaliser sur les données recueillies pour affiner la matrice décisionnelle facilitant la constitution des GEH initiée par l'INRS dans le cadre de la convention ;
- Confirmer la fiabilité de l'appareil à lecture optique et étudier la faisabilité d'un système de surveillance et d'alerte de dysfonctionnement ;
- Elaborer et mettre à la disposition des entreprises un guide méthodologique d'auto-évaluation des risques leur permettant de renforcer leurs démarches de progrès et de réduction du risque d'exposition.

Les analyses s'étaleront sur dix-huit mois. Elles auront lieu dans huit entreprises volontaires du secteur bois-construction et ameublement représentatives de la profession et ayant entrepris une démarche de prévention exemplaire vis-à-vis du risque poussières de bois.

Les résultats de l'étude donneront notamment lieu à la rédaction d'un guide destiné à aider les entreprises à définir leurs propres GEH ainsi qu'à la création d'une base de données de solutions pratiques pour atteindre l'objectif de réduction de l'empoussièremment dans les ateliers.

« FCBA œuvre depuis plus de vingt ans pour la réduction de l'exposition des salariés de la filière bois aux poussières de bois. Cette nouvelle collaboration est une étape importante du travail mené sur cette question. Le projet PROPOBOIS, financé pour ce qui concerne FCBA par le CODIFAB, fait suite à d'importants travaux d'études menés ces dernières années à la demande des professions de la filière bois. Il nous permet d'aller plus loin en associant nos compétences et multipliant les cas d'étude et de mieux apprécier les difficultés d'adaptation des entreprises aux évolutions réglementaires », commente Gérard Deroubaix, Directeur du pôle Environnement, Economie et Bio-ressources à FCBA. « Nous nous félicitons donc de cette synergie entre nos organisations, qui pourrait demain s'étendre à d'autres questions de prévention dans le domaine du bois-construction ».

Les acteurs du projet PROPOBOIS (Démarche de PROgrès pour la réduction de l'exposition aux POussières de BOIS) :

Financement : CODIFAB – OPPBTB

Comité de Pilotage : CAPEB – SCOP-BTP – UFME - UICB - UIPC – UNIFA - UMB-FFB

Partenariat : FCBA – OPPBTB – ATC/CASELA

CAPEB UNA CMA : Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, union nationale charpente menuiserie agencement ;

SCOP-BTP : Fédération française des sociétés coopératives de production du bâtiment et des travaux publics ;

UICB : Union des industriels et constructeurs bois

UFME : Union des fabricants de menuiseries extérieures

UIPC : Union des producteurs de contreplaqué

UNIFA : Union nationale des industries de l'ameublement français

UMB FFB : Union des métiers du bois – Fédération française du bâtiment

A propos de l'OPPBTTP

L'**Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTTP)** a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics. Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site www.preventionbtp.fr pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention, ... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTTP - www.preventionbtp.fr !
Retrouvez toute l'information de la prévention sur oppbtp.com

A propos de FCBA

Centre technique industriel, FCBA a pour mission de promouvoir le progrès technique, de participer à l'amélioration du rendement et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la forêt, de la pâte à papier, du bois et de l'ameublement : sylviculture, pâte à papier, exploitation forestière, scierie, charpente, menuiserie, structure, panneaux dérivés du bois, ameublement, emballages et produits divers. Il travaille également avec divers fournisseurs de ces secteurs.

Ses activités se regroupent autour de trois grandes lignes :

- **Mettre son savoir-faire et ses compétences** reconnues à la disposition des entreprises : transfert technologique, consultance, assistance technique, essais, formation, information
- **Accompagner les professions** pour qu'elles occupent une place de leader sur les marchés nationaux, européens et internationaux : normalisation, qualité, technologies de pointe.
- **Acquérir, centraliser, gérer et diffuser** l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille économique, réglementaire, technologique, documentation.

Partenaire privilégié des entreprises, FCBA est à l'écoute de leur environnement technique et économique, pour les aider à intégrer les innovations technologiques et s'adapter à l'évolution rapide des marchés.

Retrouvez toute l'information de FCBA sur www.fcba.fr

Contacts presse

OPPBTTP
CLC Communications
Jessica Djaba: 01 42 93 04 04
j.djaba@clccom.com
Solange Delpech: 01 46 09 26 76
solange.delpech@oppbtp.fr

FCBA
Christel Froger: 01 72 84 97 24
Christel.froger@fcba.fr